



## **Compte-Rendu de réunion de Groupe de Concertation Local Saint Mandé / Trappes / Orly / Roissy du 24 février 2026**

- I) Point Adpat 11 : Orly et Roissy
- II) Travaux prévus à Orly
- III) Avenir du site de Trappes
- IV) Points divers

Après les formalités d'usage (approbation des comptes-rendus, de la composition du GCL et de la désignation d'un secrétaire de séance), les points suivants sont abordés.

### **Point « Adapt11 » pour Orly et Roissy**

Le déploiement de l'ergonomie à l'identique des CMIR dans les centres aéros est compliqué, en raison de contraintes avec la DSAC. Ainsi, on a :

- \* à Roissy : une situation complexe avec des contraintes techniques et des outils spécifiques.
- \* à Orly : des contraintes principalement logistiques avec de gros travaux de réfection prévus impactant l'assistance.

### Calendrier :

Plutôt vers l'automne à Roissy. A noter le poste Leopard spécifique. CSYM ne sera pas changé tout de suite. Quelle est la capacité à faire une bascule poste par poste ? Il est rappelé que la notification vers la DSAC doit se faire entre 3 et 6 mois en avance...

Pour Orly, les changements de postes de travail auront lieu en amont lors du transfert en salle de réunion avant les travaux de rénovation.

Les formations seront mises en place avant l'été.

Les représentants du personnel expriment la crainte que cela crée une charge de travail supplémentaire pour la direction de Roissy. La Direction répond que IGS et support prennent la charge principale mais que le chef (par intérim) pourra être sollicité.

Par ailleurs, une inquiétude porte sur le bon déroulement des formations dans les conditions de sous-effectif actuel. Une demande de « VMR » serait peut-être à envisager.

La CFDT demande quel est l'environnement de travail actuel (CENTOS8 ou CENTOS6). Car si c'est CENTOS6, il faut prévoir un temps de prise en main supplémentaire pour le changement de macros et leur organisation...

## **Des travaux d'ampleur sont prévus à Orly**

La réfection des installations électriques et de l'éclairage est prévue. D'ailleurs, un éclairage provisoire est en place. Orly est une passoire thermique, notamment le dernier étage.

Objectifs : rénovation globale du 2nd niveau (isolation, fenêtres, toit, étanchéité, électricité).

Calendrier : le maître d'œuvre est mandaté, le cahier des charges est en cours de rédaction. Les travaux sont prévus en fin d'été ou automne.

## **Avenir du site de Trappes**

Des éléments de contexte bouleversent le projet de rénovation, en raison de crédits bloqués. Il n'y a à ce stade aucune info sur une sortie ou non de cette situation.

Aujourd'hui il y a 30 agents sur le site. L'entreprise extérieure «DT78» (permis de conduire) est encore accueillie sur le site, mais elle doit intégrer de nouveaux locaux à terme.

Il y a une période intermédiaire compliquée. Il faut désengorger certains hangars, mettre en réforme beaucoup de matériels. Des accès à certains bâtiments vont être interdits. Des économies en termes d'entretien sont attendues à terme.

Le contrôle réglementaire des bâtiments reste assuré.

Quelle pérennité pour les activités de support ? La situation est « atypique », avec un support logistique et informatique pour moins de 30 agents.

Côté logistique, Météo-France passera la main lorsque l'État rentrera en possession du site, mais quand ? Les départs à la retraite (1 prévu en 2026, un autre en 2027) sont traités en externalisant certaines tâches (comme les espaces verts par exemple). Donc de manière générale, pas de remplacement, mais il faut garder au moins deux personnes pour conserver un dimensionnement minimal.

Côté support informatique, la DSI applique la même règle. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés sur site. Trappes sera ensuite traité au même niveau que Orly et Roissy, c'est-à-dire à distance depuis St-Mandé.

La cantine est une « vraie question », le coût en est élevé pour l'établissement. Il n'y a que 15 couverts MF actuellement. La clientèle principale vient du CEREMA. La fin du marché de la cantine est prévu d'ici un an. Est-elle encore rentable pour un prestataire extérieur ? On en doute avec parfois moins de 10 couverts, CEREMA compris.

Sur le principe et à long terme, dans une dizaine d'années, la cible est le maintien de 2 équipe DSO (radar), formant moins de 10 personnes.

Il reste encore quelques agents de la DIRCOM. Une hypothèse est qu'un petit effectif reste à terme pour le fonds documentaire : la décision appartient à la DIRCOM.

## **Point divers**

\* Espaces ou salles de convivialité à Saint-Mandé ?

L'existant au 5<sup>e</sup> étage Saint-Mandé ne sera pas repris pour les autres étages car cette proposition ne donnait pas satisfaction comme emplacement pour la convivialité.

La Direction dit rester à l'écoute des propositions des représentants des personnels pour aboutir à une solution.

\* Dans la salle prévu DIRIF de St-Mandé :

Il est prévu au printemps (fin mars) d'améliorer l'ergonomie des câblages, en lien avec un mobilier spécifique qui sera installé entre les salles d'exploitation.

\* Au 3<sup>ème</sup> étage bat A St-Mandé (DIRIF), il est demandé de veiller à l'hygiène dans la cuisine (vaisselle mal faite et non rangée) et dans les chambres de veille (veiller à utiliser les draps et housses adéquates). Des rappels de bon usage seront faits.

\* Au sujet de la cantine de Saint Mandé (l'AUC).

Une question de la CGT porte sur les relations avec l'AUC pour les interactions et la communication : l'AUC ne pourrait-elle pas communiquer directement vers les agents ?

Non car les adresses génériques ne sont pas accessibles de l'extérieur. De plus, une modération est obligatoire. Serait-il possible d'estimer le nombre de personnes qui va manger au self au travers du badgage mais est-ce vraiment représentatif ?

La CGT demande que lorsqu'il y a des formations ou séminaires, les chefs de service en informent l'AUC en amont.